

## Décision n° D2023\_063

### Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment son article R2123-1 1° ,

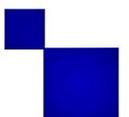
Vu la délibération du conseil départemental n°2021-VII-23 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu l'arrêté n°2023-149 du 19 avril 2023 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle Galand, directrice générale adjointe des services du Département, chargée du pôle ressources humaines et modernisation et d'une partie du pôle ressources et moyens des services à la direction générale, pour la période du lundi 24 au dimanche 30 avril 2023,

### décide

- D'APPROUVER le lancement du dossier de consultation des entreprises pour la passation du marché public de travaux relatif à la restructuration de la remise DEA de Paris Terres d'Envol à Drancy, dont le montant total, estimé à 1 160 000 € HT, est décomposé comme suit pour chaque lot :

- Lot 1 - Gros œuvre, clos et couvert : 700 000 € HT ;
- Lot 2 - Corps d'état architecturaux : 200 000 € HT ;
- Lot 3 - Corps d'état techniques (CVCD, plomberie, électricité courant fort et faible) : 140 000 € HT ;
- Lot 4 - Voirie et Réseaux Divers (VRD) : 120 000 € HT.



Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le

ID : 093-229300082-20230426-D2023\_063-AR



- DE RETENIR la procédure adaptée ;

- DE SIGNER les marchés correspondants au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,  
le

Date de notification du présent acte,  
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil  
dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le



ID : 093-229300082-20230426-D2023\_063-AR